

## CONCLUSIONS ISSUES DE L'ENQUÊTE CONCERNANT LE DÉPISTAGE AUDITIF AVRIL 2021

### Plusieurs problématiques sont soulevées :

- Certaines maternités n'ont pas désigné de **personne référente** sur la question du dépistage auditif : il est important que nous ayons un interlocuteur dans chaque service (maternité, néonatalogie). Ce professionnel a en charge le suivi, l'exhaustivité des tests, le listing des perdus de vue. Il avait été convenu que par défaut ce serait la(e) cadre du service qui prendrait cette fonction. Nous reviendrons vers les maternités concernées pour en discuter.
- Dans toutes les maternités, **un test et un re-test** si nécessaire sont réalisés avant la sortie de l'enfant, ce qui correspond bien au cahier des charges.
- En ce qui concerne la **recherche de CMV**, dans 24 maternités elle est réalisée en cas de tests non concluants (pour 6 d'entre elles uniquement si tests non concluants en BL). Il faut souligner que nous sommes une des rares régions où le protocole national est appliqué. Cette démarche est lourde pour certains établissements.

Nous avons convenu que pour les maternités où la recherche de CMV est organisée facilement (souvent les maternités avec un gros volume d'accouchements et/ou publiques) l'organisation actuelle est maintenue. Nous ferons le point dans quelques mois afin de réévaluer le coût et les difficultés inhérentes à ce dépistage (un travail de thèse est en cours à ce sujet). Pour les autres maternités où l'organisation est complexe, nous verrons avec elles dans un second temps pour les aider dans cette démarche.

L'important est bien sûr de **diminuer les indications de PCR CMV**. Dans plusieurs établissements, les enfants avec tests non concluant sont reconvoqués 3 à 4 jours après la sortie et dans la grande majorité des cas le contrôle est concluant. Cela implique bien sûr un temps de personnel dédié à ces consultations mais permet de gagner du temps (explications aux parents sur le CMV, prélèvement, recueil des résultats et rappel des parents). Cette solution n'est bien entendu pas applicable dans tous les services mais peut être parfois envisagée.

- Il est important de rappeler que lorsque les **tests sont non concluants en BL**, l'enfant doit être adressé à un **centre de référence ou ORL référent** (liste verte dans le Protocole du Réseau) et non à un **ORL libéral** (liste rouge). En effet le risque de surdité avérée est réel et nécessite une prise en charge rapide (RDV pris avant la sortie de l'enfant de la maternité). **Le CRDN a décidé de se recentrer sur l'exhaustivité des tests non concluants en BL**

## DÉPISTAGE AUDITIF NÉONATAL EN MATERNITÉ ET UNITÉ DE NÉONATOLOGIE

### 1. [Adresses des centres Régionaux et Départementaux d'audiologie infantile](#)

#### Adresses des centres Régionaux et Départementaux d'audiologie infantile

##### Orientation des nouveau-nés avec :

- Test non concluant sur 2 oreilles
- Test non concluant sur 1 oreille à CMV positif

#### Département 04

Dr Amanda COX  
Rue Auguste Girard  
CH de MANOSQUE)  
04100 Manosque  
Tel : 04 92 73 42 00  
Mail : [coxaiy@yahoo.fr](mailto:coxaiy@yahoo.fr)

### 2. [Adresses des ORL Départementaux réalisant les tests de contrôle de dépistage](#)

#### Adresses des ORL Départementaux réalisant les tests de contrôle de dépistage

##### Orientation des nouveau-nés avec :

- tests de dépistage non réalisés en maternité
- test non concluant sur 1 oreille à CMV négatif

#### Département 06

Dr Philippe ROBIN  
Le Prince Albert  
30 Bd Albert 1<sup>er</sup>  
06600 Antibes  
Tel : 04 93 34 27 88

Dr Steeve DE BRUYNE - Dr Philippe RAT- Dr Alban PASQUIE  
Centre Hospitalier Antibes Juan-Les-Pins  
Service d'ORL  
107 Avenue de Nice  
06606 Antibes Cedex  
Tel : 04 93 34 27 88 Mail : [debruyne@chj-antibes.com](mailto:debruyne@chj-antibes.com)

En ce qui concerne les enfants **avec tests non concluants en UL**, si possible re-test en consultation dans le service, sinon proposer un **contrôle aux parents dans les 6 mois**. Beaucoup de rendez-vous pris par les soignants ne sont pas honorés par les parents ce qui démotive les ORL libéraux. Il nous paraît donc important que ce soit les **parents qui fassent la démarche pour la prise de rendez-vous**. Il faut malgré tout que ce contrôle soit réalisé : importance de le noter dans le carnet de santé (ex : sur la page de l'examen des 6 mois) et la liste des ORL libéraux donnée aux parents.

- En ce qui **concerne la recherche de PCR CMV** : 9 centres utilisent la PCR salivaire ; il faut rappeler qu'elle doit être réalisée à distance d'une tétée et contrôlée par une PCR urinaire si elle est positive. 14 maternités ont recours à la PCR urinaire. Quelques cas de faux positifs ont été signalés avec souvent des CV faibles : ce sont des contaminations et dans ce cas ne pas hésiter à contrôler la PCR urinaire sur un second prélèvement. Concernant le **recueil des résultats**, nous allons proposer aux différents laboratoires un système d'alerte sur les résultats positifs en relation avec des pédiatres référents afin de ne pas perdre de vue ces enfants avec CMV +.

- Un groupe de travail va se réunir pour définir **le parcours de l'enfant avec infection congénitale à CMV**. Certains pédiatres sont déjà référents dans la région, certains sont intéressés à le devenir. Le but est d'harmoniser la prise en charge de ces patients avec un recueil de données également intéressant.
- Nous devons également **travailler sur la traçabilité des résultats** ; pour cela Stéphane Roman propose de se concentrer surtout sur les enfants avec tests non concluants en BL, de mieux appréhender le logiciel de recueil (national). Un soutien pourra être apporté par le Réseau sous la forme d'un mi-temps de secrétariat (demande sera faite à l'ARS). Une amélioration de la traçabilité des enfants diagnostiqués avec surdit  doit permettre un recueil au niveau du centre de r f rence   Marseille et un retour de ces informations aupr s des maternit  d'origine.
- Le protocole du R seau sur le d pistage auditif va  tre remis   jour en int grant ces diff rents points.

*Pr St phane ROMAN*

*Dr Sonanda BAILLEUX*

*Dr Patricia GARCIA*

*Dr Anne-Marie MAILLOTTE*